Document à caractère publicitaire

Document interactif

SwissLife

Présentation de la gamme Swiss Life

#YourLife

Votre interlocuteur Swiss Life

Nom :
Prénom :
Tél. :
Email :

Présentation de Swiss Life

- Swiss Life Groupe
- Swiss Life France

Présentation de la gamme de produits Swiss Life

- Une offre adaptée à vos besoins
- Nos solutions :

Épargne | Retraite | Prévoyance | Santé | Dommages

- Pour vos besoins encore plus spécifiques
- Retrouvez notre gamme complète

20,2 mdsCHF
Clients et adhérents

1,8 Mds€

A+ Mds€
Notion Standard & Poor's

Côté à la bourse de Zurich

Le groupe Swiss Life

Depuis plus de 160 ans, Swiss Life accompagne ses clients en leur apportant sécurité et confiance financière.

1,5 million
Clients et adhérents

7,1 Mds€
de CA

411 000
Adhérents et contrats collectifs

259 000
Chefs d'entreprise et TNS

Swiss Life en France

Un acteur de référence en assurance et gestion de patrimoine, avec une approche globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages.

Une présence commerciale au plus proche de nos clients :
- plus de **5 900 courtiers et CGP ;**
- plus de **470 agents généraux ;**
- plus de **370 conseillers commerciaux.**

Une offre adaptée à vos besoins

Nos produits sont reconnus pour leur qualité, leur personnalisation et la lisibilité de leurs garanties, vous assurant une tranquillité d'esprit.

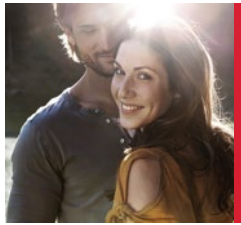

BESOINS PROFESSIONNELS

Protéger ses salariés et leurs familles

Retraite, Prévoyance et Santé collective

Gérer les actifs financiers de l'entreprise

Banque, Retraite du dirigeant

Assurer la pérennité de l'entreprise

Prévoyance, Banque, Dommages

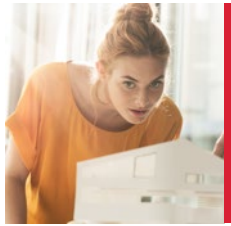

BESOINS PERSONNELS

Se protéger et protéger sa famille

Santé, Prévoyance, Dommages

Préparer l'avenir

Retraite, Epargne, Transmission

Protéger son patrimoine

Assurance vie, Banque privée, Gestion d'actifs

C1 - Interne

Nos solutions épargne

Nos solutions épargne

Légende des pictogrammes

Pour vous, chef d'entreprise — *Pour votre entreprise* — *Pour vous, particulier*

SwissLife PEI

SwissLife Capi Stratégic Premium

SwissLife Stratégic Premium

SwissLife Stratégic Vie Génération

SwissLife Evolution Plus

C1 - Interne

SwissLife PEI

SwissLife PEI est un plan d'épargne interentreprises mis en œuvre en partenariat avec Natixis Interépargne, permettant aux épargnants de se constituer une épargne à moyen terme (5 ans).

SwissLife PEI est un plan d'épargne interentreprises mis en place dans l'entreprise en application des articles L. 3331-1 et suivants du Code du travail et au sein duquel Natixis Interépargne assure une fonction de teneur de comptes-conservateur de parts.

- ✓ **Ouvert à toutes les entreprises**, TPE comprises, le PEI (Plan d'épargne inter entreprise) permet de recevoir les versements issus de la participation, de l'intéressement et du CET[1]. Vos salariés peuvent également **effectuer des versements volontaires.** Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez **abonder l'épargne de vos salariés en profitant d'un avantage fiscal et social[2].** Un moyen d'optimiser votre politique sociale, bien plus qu'avec une prime classique.
- ✓ **Mise en place simplifiée :** le règlement du plan étant déjà déposé, vous n'avez pas besoin d'effectuer le dépôt du règlement à la DREETS.
- ✓ **Abondement modulable** vous permettant d'optimiser votre budget.
- ✓ Offre financière diversifiée : **une vingtaine de Fonds Communs de Placement d'Entreprise en gestion libre au choix.**
- ✓ Concernant le traitement de l'intéressement et/ou de la participation, vous avez la possibilité de souscrire à des **prestations complémentaires optionnelles. Notre partenaire peut aussi vous accompagner dans la mise en place d'un accord d'intéressement.**
- ✓ **Large choix de services offerts** par notre partenaire Natixis Interépargne : tels que les espaces Internet employeur et épargnants offrant la possibilité de réaliser de nombreuses opérations en ligne.
- ✓ Couplée avec le PERECOI, SwissLife PER Collectif, **une offre complète d'épargne salariale et de retraite collective.**

(1) CET : Compte Epargne Temps.
(2) Exonération de cotisations patronales ; exonération du forfait social de 20 % sur la participation et l'abondement pour les entreprises de moins de 50 salariés ; et sur l'intéressement** pour les entreprises de moins de 250 salariés ; déductibilité du bénéfice imposable (sous conditions).

C1 - Interne

SwissLife Capi Stratégic Premium

SwissLife Capi Stratégic Premium est un contrat individuel de capitalisation de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine.
Il a pour objet de permettre, par des versements libres ou programmés, la constitution d'une épargne payable sous forme de capital ou de rente.
Ce contrat est disponible pour les personnes physiques ou les personnes morales.

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ **Contrat évolutif,** avec une très grande variété de supports d'investissement, qui vous permet d'accéder à **différents niveaux d'expertise de gestion financière.**
- ✓ Gestion financière clés en main avec **6 formules d'épargne**, préétablies, à choisir en fonction de vos besoins(1) : **les allocations déléguées, accessibles dès 3 000 €.**
- ✓ **Possibilité de changer de formule librement à tout moment et d'opter pour une gestion plus autonome** grâce par exemple aux options premium : les allocations déléguées personnalisées ou le conseil en arbitrage.
- ✓ Si vous souhaitez vous-même composer votre allocation, avec **la modalité « arbitrages libres »**, Swiss Life vous propose **un large choix de supports financiers** (unités de compte) pour faire fructifier votre épargne retraite. Vous disposerez de **trois options d'arbitrage automatique :** l'arbitrage automatique des plus-values, la réallocation automatique sur la base de la répartition fixée à la souscription et l'investissement progressif.
- ✓ Avantage des contrats de capitalisation : **les contrats ne comportent pas d'assuré. Ils peuvent être conservés lors d'évènements importants (décès…) impliquant son souscripteur.**
- ✓ Contrat qui se prête à la souscription démembrée : Le contrat de capitalisation **peut-être co-souscrit par une personne au titre de l'usufruit et par une autre au titre de la nue-propriété.**

(1) Pendant toute la vie de votre contrat, nos experts Swiss Life réallouent régulièrement votre épargne conformément à votre acceptation du risque et aux évolutions des marchés financiers.

C1 - Interne

SwissLife Stratégic Premium

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE LABEL EXCELLENCE 2022

SwissLife Stratégic Premium(1) est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine.
Il a pour objet de permettre, par des versements libres ou programmés, la constitution d'une épargne payable sous forme de capital ou
de rente, avec une garantie en cas de décès.

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ **Contrat évolutif,** avec une très grande variété de supports d'investissement, qui vous permet d'accéder à **différents niveaux d'expertise de gestion financière.**
- ✓ Gestion financière clés en main avec **6 formules d'épargne**, préétablies, à choisir en fonction de vos besoins(1) : **les allocations déléguées, accessibles dès 3 000 €.**
- ✓ **Possibilité de changer de formule librement à tout moment et d'opter pour une gestion plus autonome** grâce par exemple aux options premium: les allocations déléguées personnalisées ou le conseil en arbitrage.
- ✓ Si vous souhaitez vous-même composer votre allocation, **avec la modalité « arbitrages libres »**, Swiss Life vous propose **un large choix de supports financiers** (unités de compte) pour faire fructifier votre épargne retraite. Vous disposerez de **trois options d'arbitrage automatique :** l'arbitrage automatique des plus-values, la réallocation automatique sur la base de la répartition fixée à la souscription et l'investissement progressif.
- ✓ **Des garanties pour protéger vos proches** (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès).
- ✓ **Existe aussi en version contrat de capitalisation** pour vous ou votre entreprise avec les avantages juridiques et fiscaux des contrats de capitalisation pour répondre à moyen et long terme **à vos besoins de protection et de dynamisation de votre épargne.**

(1) Pendant toute la vie de votre contrat, nos experts Swiss Life réallouent régulièrement votre épargne conformément à votre acceptation du risque et aux évolutions des marchés financiers.

C1 - Interne

SwissLife Stratégic Vie Génération

SwissLife Stratégic Vie Génération est un contrat individuel d'assurance vie libellé à 100 % en unités de compte, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine. Il a pour objet de permettre, par des versements libres ou programmés, la constitution d'une épargne payable sous forme de capital ou de rente, avec une garantie en cas de décès et avec un dispositif fiscal supplémentaire.
C'est une solution pour optimiser fiscalement votre transmission !

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ Créé en 2014 afin d'encourager les patrimoines les plus importants à investir utilement pour la société, le contrat Vie Génération est **un contrat d'assurance vie libellé exclusivement en Unités de Compte** (et donc soumis à un aléa financier), dont 33 % au minimum sont investis dans des actions ou parts d'ETI (Entreprises de taille Intermédiaire) ou dans l'Economie Sociale et Solidaire, le Logement Social et Intermédiaire…
  En contrepartie, le contrat Vie Génération permet de **bénéficier d'une fiscalité avantageuse de l'assurance vie avec un abattement supplémentaire de 20 % sur les primes versées avant 70 ans. Et cela, avant l'application de l'abattement de l'assurance vie de 152 500 euros par bénéficiaire.**

- ✓ Contrat permettant de **majorer les avantages fiscaux de l'assurance vie** et ainsi **d'optimiser la fiscalité successorale** de ceux qui vous sont chers.

- ✓ Solutions de **gestion financière adaptée à vos besoins,** vous pourrez opter pour les **allocations pilotées premium ou des fonds de l'allocation libre.**

- ✓ **Des garanties pour protéger vos proches** (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès).

- ✓ **Epargne qui reste disponible en cas de besoin.**

(1) suivant l'article 990 I du CGI.

C1 - Interne

SwissLife Evolution Plus

SwissLife Evolution Plus est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine. Il a pour objet de permettre, par des versements libres ou programmés, la constitution d'une épargne payable sous forme de capital ou de rente, avec une garantie en cas de décès. Le contrat est spécialement dédié à la transformation de contrats en euros, dans le cadre de la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005).

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ Vous avez souscrit un contrat mono support libellé en euros exclusivement.
  Or, le rendement de votre contrat plafonne légèrement, contribuant ainsi à limiter la valorisation de votre épargne placée sur ce contrat d'assurance vie. Le contrat SwissLife Evolution Plus vous permet de **transférer votre épargne sur un contrat d'assurance vie multisupport tout en conservant l'antériorité fiscale au moment du transfert de votre épargne de votre contrat d'origine.**
- ✓ **Fiscalité avantageuse de l'assurance vie.**
- ✓ En diversifiant ainsi vos placements à hauteur de 20 % minimum en unités de compte, vous **valorisez votre épargne** en profitant des **opportunités des marchés financiers.**
- ✓ **Gestion financière adaptée et personnalisée**, libre ou confiée à des professionnels.
- ✓ **Des garanties pour protéger vos proches** (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès).

C1 - Interne

Nos solutions retraite

Nos solutions retraite

Légende des pictogrammes

Pour vous, chef d'entreprise | *Pour votre entreprise* | *Pour vous, particulier*

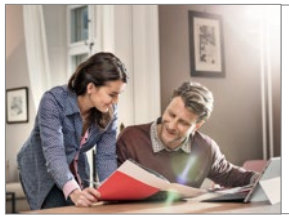

SwissLife PER Individuel

SwissLife Retraite avec Convention Article 82

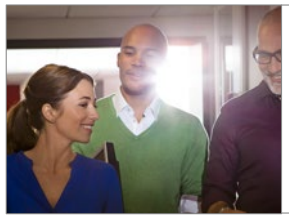

SwissLife PER Collectif

SwissLife PER Entreprise

SwissLife IFC/IL

SwissLife Retraite

C1 - Interne

SwissLife PER Individuel

PER Trophées d'Or 2022 Le Revenu

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE LABEL EXCELLENCE 2022

SwissLife PER Individuel est un plan d'épargne retraite individuel prenant la forme d'un contrat de retraite supplémentaire professionnelle, à adhésion individuelle et facultative, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle.
Contrat de type multisupport, libellés en euros et / ou en unités de comptes souscrit par Cerena auprès de SwissLife Assurance Retraite. Ouvert à tous statuts, il permet entre autres aux indépendants et dirigeants ou associés relevant fiscalement des BIC, des BNC ou de l'article 62 du CGI, ainsi qu'à leur conjoint collaborateur de se constituer un complément de retraite adapté à leur situation et objectifs.

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ Possibilité de faire des **versements volontaires déductibles** suivant la fiscalité 163 quater vicie & 154 bis du CGI(1).
- ✓ **Complément de retraite en rente ou en capital(2)** avec un large choix d'options de rentes, adaptées à votre situation.
- ✓ **Table de mortalité garantie à l'adhésion(3)**, un réel avantage pour vos revenus futurs.
- ✓ **Epargne disponible en cas de coup dur** avec des retraits anticipés possibles(4).
- ✓ **Accès aux pilotages retraite :** une solution d'expertise Swiss Life clés en main adaptés au profil de l'assuré.
- ✓ **Possibilité de choisir librement vos supports de placement,** de diversifier votre risque avec l'allocation libre.
- ✓ **Des garanties pour protéger vos proches (garantie décès et garantie plancher décès).**
- ✓ Si vous êtes travailleur non salarié, vous avez accès **en option à une garantie exonération des cotisations.**

(1) Dans la limite du disponible fiscal.
(2) Hors sommes issues des cotisations obligatoires.
(3) Uniquement sur les versements volontaires déductibles
(4) Les droits individuels en cours de constitution ne sont pas rachetables par l'adhérent en dehors des situations exceptionnelles prévues par la loi comme le décès, l'invalidité, la situation de surendettement, l'expiration des droits à l'assurance chômage, la cessation d'activité non salariée et également pour l'achat de votre résidence principale mais uniquement pour les sommes issues de l'épargne volontaire et de l'épargne salariale.

C1 - Interne

SwissLife Retraite avec Convention Article 82[1]

SwissLife Retraite avec Convention Article 82 est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine. Il a pour objet de vous permettre de constituer, moyennant le paiement de cotisations périodiques régulières et de versements libres, une retraite supplémentaire par capitalisation, payable sous la forme de capital ou de rente à vie au terme du contrat, avec une garantie en cas décès. Le contrat inclut une garantie « plancher décès »[2] et peut optionnellement être assorti d'une garantie de « bonne fin ».

- ✓ **En tant que dirigeant, vous devez faire face à des besoins spécifiques. Swiss Life vous propose un dispositif dit « article 82 » relevant du régime de l'assurance vie, vous permettant de vous constituer un revenu complémentaire et / ou capital en vu de la retraite avec l'aide de votre entreprise.**
- ✓ **Contrat souscrit à titre individuel alimenté dans le cadre d'une convention prévue à cet effet, par les cotisations de votre entreprise.** Vous pouvez également effectuer des versements personnels sur votre contrat.
- ✓ **Epargne disponible à tout moment** sous forme de capital ou de complément de revenu.
- ✓ **Offre financière complète et performante** avec au choix pour le souscripteur : un pilotage retraite, une allocation libre, un arbitrage automatique et progressif de l'épargne vers le Fonds en Euros, un arbitrage automatique des plus-values et un investissement progressif de l'épargne investie sur le Fonds en Euros vers les Unités de compte.
- ✓ **Garantie de table**[3] pour le calcul de la rente.
- ✓ **Large choix d'options de sortie :** capital versé en une ou plusieurs fois ou un revenu versé à vie.
- ✓ Nombreux choix **et options de rente.**
- ✓ **Cadre fiscal privilégié** de l'assurance vie.
- ✓ Des garanties pour protéger vos proches (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès pouvant être complétée par la garantie de « bonne fin »).

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

(1) Ouvert à tout collaborateur ayant le statut salarié, dont le dirigeant et à tout dirigeant dont la rémunération relève fiscalement de l'article 62 du CGI, comme les gérants majoritaires.
(2) Souscrite automatiquement si vous êtes âgé de plus de 18 ans et de moins de 75 ans à la souscription.
(3) À la souscription, sur l'ensemble de vos cotisations périodiques. À la date de l'opération, sur tous vos versements libres.

C1 - Interne

SwissLife PER Collectif

SwissLife PER Collectif est un plan d'épargne retraite interentreprises collectif (PERECOI) prenant la forme d'un contrat de retraite professionnelle supplémentaire dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Il s'agit d'un contrat de type multisupport libellé en euros et / ou en unités de compte souscrit auprès de SwissLife Assurance Retraite.

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ **Comptes de retraite individualisés,** alimentés par les versements liés aux dispositifs d'épargne salariale (Intéressement, Participation, Abondement) ou d'épargne temps et éventuellement par des versements volontaires de vos salariés ou par transferts.
- ✓ Offre financière permettant de profiter du **taux réduit de 16 % pour le forfait social**, si votre entreprise y est soumise.
- ✓ **Abondement modulable**, vous permettant d'optimiser votre budget.
- ✓ Possibilité de faire des **versements volontaires déductibles** suivant la fiscalité 163 quater vicie & 154 bis du CGI[1].
- ✓ **Au terme du contrat, une sortie au choix et cumulable en rente et/ou capital[2],** avec la possibilité de pouvoir fractionner sa sortie en capital.
- ✓ **Une offre financière complète**, avec au choix :
  - Accès aux **pilotages retraite**, une solution d'expertise Swiss Life clés en main adaptés au profil de l'assuré.
  - L'allocation libre donnant accès au **fonds en euros** et à une dizaine de fonds dont des fonds profilés.
- ✓ **Large choix d'options de rentes viagères** en fonction de la situation et des objectifs de chacun.
- ✓ **Table de mortalité garantie à l'adhésion[3] :** un réel avantage pour le revenu futur des adhérents.
- ✓ **Epargne disponible en cas de coup dur avec des retraits anticipés possibles[4].**
- ✓ Des garanties pour protéger vos proches (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès).
- ✓ **Couplée avec le PEI, SwissLife PEI, une offre complète d'épargne salariale** et de retraite collective qui permet de répondre aux besoins des entreprises.

(1) Dans la limite du disponible fiscal.
(2) Hors sommes issues des cotisations obligatoires.
(3) Uniquement sur les versements volontaires déductibles et versements liés à l'épargne salariale et l'épargne temps.
(4) Décès, invalidité, surendettement, expiration des droits à l'assurance chômage, cessation d'activité non salariée et également pour l'achat de votre résidence principale mais uniquement pour les sommes issues de l'épargne volontaire et de l'épargne salariale.

C1 - Interne

SwissLife PER Entreprise

SwissLife PER Entreprise est un plan d'épargne retraite obligatoire inter-entreprises prenant la forme d'un contrat de retraite professionnelle supplémentaire, à adhésion obligatoire, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Contrat de type multisupport libellé en euros et/ou en unités de compte souscrit auprès de SwissLife Assurance Retraite par une Entreprise au profit de l'ensemble de ses salariés ou d'une partie d'entre eux.

- ✓ **Comptes de retraite individualisés**, alimentés par votre entreprise et éventuellement par des versements volontaires de vos salariés.
- ✓ **Epargne acquise définitivement aux adhérents.**
- ✓ **Offre financière, complète et performante**, vous permettant de profiter du taux réduit de 16 % pour le forfait social, si votre entreprise y est soumise.
- ✓ **Cadre fiscal et social privilégié** pour votre entreprise et les adhérents(1).
- ✓ Possibilité de faire des **versements volontaires déductibles** suivant la fiscalité 163 quater vicie du CGI(2).
- ✓ **Accès aux pilotages retraite :** une solution d'expertise Swiss Life clés en main adaptés au profil de l'assuré.
- ✓ **Large choix d'options de rentes viagères** en fonction de la situation et des objectifs de chacun.
- ✓ **Au terme du contrat, une sortie au choix et cumulable en rente et/ou capital(5),** avec la possibilité de pouvoir fractionner sa sortie en capital.
- ✓ **Table de mortalité garantie à l'adhésion(3) :** un réel avantage pour le revenu futur des adhérents.
- ✓ **Epargne disponible en cas de coup dur avec des retraits anticipés possibles(4).**
- ✓ Des garanties pour protéger vos proches (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès).

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

(1) Dans les conditions et limites prévues par les articles L242-1, R242-1-1 et suivants et D242-1 du code de la Sécurité sociale.
(2) Dans la limite du disponible fiscal.
(3)Uniquement sur les versements volontaires déductibles, l'épargne salariale et les cotisations obligatoires.
(4) Décès, invalidité, surendettement, expiration des droits à l'assurance chômage, cessation d'activité non salariée et également pour l'achat de votre résidence principale mais uniquement pour les sommes issues de l'épargne volontaire et de l'épargne salariale.

C1 - Interne

SwissLife IFC / IL

SwissLife IFC / IL (Indemnités de fin de carrière / Indemnités de licenciement) est un contrat d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine. Il a pour objet de permettre à l'entreprise souscriptrice de préfinancer les indemnités de fin de carrière[1] ou de licenciement qu'elle pourra être amenée à verser à ses salariés ou à une catégorie d'entre eux en application des dispositions du code du travail ou de celles de la convention collective nationale dont elle relève. [2].

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

- ✓ **Transformer des contraintes légales et conventionnelles en réel avantage financier et fiscal.**
- ✓ Option Indemnités de Licenciement : elle vous permet **d'anticiper les indemnités de licenciement.**
- ✓ **Vaste univers d'investissement** avec plus de 700 fonds gérés par SwissLife Asset Managers et les autres sociétés de gestion de renom, ainsi qu'un fonds en euros.
- ✓ **Plusieurs options d'arbitrage** pour sécuriser les investissements.
- ✓ **Une souplesse des versements** qui vous permet de gérer votre budget en fonction de vos capacités.

(1) Les indemnités de fin de carrière (IFC) des collaborateurs sont dues par l'entreprise lors de leur départ en retraite. Il s'agit d'une obligation légale et conventionnelle qui concerne toutes les entreprises. Prévoir et externaliser ces indemnités vous permet de mieux les anticiper, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.
(2) Le contrat est souscrit conformément au droit du travail dans le cadre d'un engagement général et impersonnel opposable à l'employeur, dont le financement n'est pas individualisable par salarié, pour l'ensemble du personnel ou la catégorie objective de personnel. L'assureur garantit le versement des prestations dans la limite des sommes disponibles sur le fonds collectif.

C1 - Interne

SwissLife Retraite

SwissLife Retraite est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine. Il a pour objet de vous permettre de constituer, moyennant le paiement de cotisations périodiques régulières et de versements libres, une retraite supplémentaire par capitalisation, payable sous la forme de capital ou de rente à vie au terme du contrat, avec une garantie en cas décès. Le contrat inclut une garantie « plancher décès »(1) et peut optionnellement être assorti d'une garantie de « bonne fin ».

- ✓ **Epargne disponible à tout moment** sous forme de capital ou de complément de revenu.
- ✓ **Offre financière complète et performante** avec au choix pour le souscripteur : un pilotage retraite, une allocation libre, un arbitrage automatique et progressif de l'épargne vers le Fonds en Euros, un arbitrage automatique des plus-values et un investissement progressif de l'épargne investie sur le Fonds en Euros vers les Unités de compte.
- ✓ **Garantie de table**(2) pour le calcul de la rente.
- ✓ **Large choix d'options de sortie :** capital versé en une ou plusieurs fois ou un revenu versé à vie.
- ✓ Nombreux **choix et options de rente.**
- ✓ **Cadre fiscal privilégié** de l'assurance vie.
- ✓ Des garanties pour protéger vos proches (garantie en cas de décès et garantie plancher en cas de décès pouvant être complétées par la garantie de « bonne fin »).

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur la valeur de celles-ci qui évolue à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

(1) Souscrite automatiquement si vous êtes âgé de plus de 18 ans et de moins de 75 ans à la souscription.
(2) À la souscription, sur l'ensemble de vos cotisations périodiques. À la date de l'opération, sur tous vos versements libres.

C1 - Interne

Nos solutions prévoyance

Nos solutions prévoyance

Légende des pictogrammes

Pour vous, chef d'entreprise

Pour votre entreprise

Pour vous, particulier

SwissLife Prévoyance Indépendants

SwissLife Prévoyance TNS

SwissLife Homme clé +

SwissLife Garantie Associés +

SwissLife Prévoyance Entreprises +

SwissLife Prévoyance des Salariés

SwissLife Prévoyance Particuliers +

SwissLife Obsèques

Confort Hospitalisation

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance Indépendants

SwissLife Prévoyance Indépendants(1) est le plan de prévoyance complet et personnalisable pour tous les indépendants relevant fiscalement du régime des BIC(2), des BNC(3) ou de l'article 62 du CGI(4) et mandataires sociaux(5).

- ✓ **Solution personnalisée** aux garanties modulables et **un large choix d'options** en cas de décès, d'incapacité ou d'invalidité.
- ✓ **Prestations versées forfaitairement jusqu'à un montant d'indemnisation mensuel de 6 000 €.**
- ✓ **Couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail** pour préserver votre structure.
- ✓ **Gérants et associés** visés à l'article 62 du CGI (4) : en cas d'arrêt de travail, une option vous permet de **conserver votre niveau de rémunération**, y inclus les dividendes.
- ✓ **Professionnels de santé** et professions réglementées : bénéficiez d'une **rente d'invalidité** sur la seule appréciation de votre invalidité professionnelle.

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, et SwissLife Assurances et Patrimoine, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassistance international.
(2) BIC = Bénéfices Industriels et Commerciaux.
(3) BNC = Bénéfices Non Commerciaux.
(4) CGI = Code Général des Impôts.
(5) Les conditions d'adhésion et garanties sont en fonction du statut du mandataire.

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance TNS

Avec SwissLife Prévoyance TNS[1], vous maintenez votre niveau de vie en préservant votre revenu et en assurant l'avenir de vos proches en cas d'arrêt de travail ou de décès.

- **Solution simple** spécialement destinée **aux Artisans et Commerçants.**
- **Choix de la base d'indemnisation**, du niveau des **garanties** et des **options**.
- **Garanties maintien de revenus forfaitaires** en prestations jusqu'à 2 PASS[2] .
- Pour les garanties décès et maintien de revenus, la possibilité de se couvrir uniquement pour le risque accident sans formalités médicales.
- **Sortie en rente ou en capital (Madelin)** pour les garanties décès et PTIA.
- **Tarif unique en fonction de votre âge à l'adhésion et qui reste le même** durant toute la durée du contrat[3].

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, géré par SwissLife Assurances et Patrimoine, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassistance international.
(2) Plafond Annuel de la Sécurité Sociale.
(3) Sauf changement réglementaire ou revalorisation tarifaire.

C1 - Interne

SwissLife Homme clé +

SwissLife Homme Clé+ est un contrat d'assurance de groupe souscrit par l'AGIS[1] auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine ayant pour objet :

- le versement au bénéficiaire, pendant la période de validité des garanties, d'un capital en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie de l'assuré ou en cas d'invalidité permanente et totale de l'assuré lorsque cette garantie a été souscrite ;
- le versement au bénéficiaire, pendant la période de validité des garanties, d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale de l'assuré lorsque cette garantie a été souscrite.

- ✓ **Un tiers des entreprises cessent leur activité à la suite de la disparition d'un homme clé. Pour pallier les conséquences liées à celle-ci, Swiss Life vous propose SwissLife Homme Clé +, un contrat d'assurance décès dédié.**
- ✓ **Contrat complet, accessible** à toute entreprise soumise aux bénéfices industriels et commerciaux ou à l'impôt sur les sociétés.
- ✓ **Montant de capital important en cas de décès** et qui peut être **doublé** en cas de décès accidentel.
- ✓ **Couverture de l'arrêt de travail et de l'invalidité permanente totale.**
- ✓ **Cadre fiscal** "homme clé" avantageux.

(1) Association Générale Interprofessionnelle de Solidarité (AGIS).

SwissLife Garantie Associés +

SwissLife Garantie Associés est un contrat d'assurance de groupe souscrit par l'AGIS[1] auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine ayant pour objet le versement d'un capital cas de décès.

- **SwissLife Garantie Associés permet aux associés survivants de disposer des fonds nécessaires pour racheter aux héritiers les parts de l'associé défunt, et ainsi assurer la pérennité de l'entreprise en évitant l'intrusion d'un tiers.**
- **Bénéficiaires de la prestation sont les autres associés.**
- Versement de **capital en cas de décès d'un associé.**
- Couverture jusqu'à **50 000 000 € et jusqu'à 85 ans.**
- Seules les entreprises ayant au **moins deux associés** sont concernées.
- **Plusieurs associés peuvent souscrire,** pour un capital égal à la valeur de leurs parts, ou la mise en place d'un pacte d'associés ou d'une clause d'agrément.

(1) Association Générale Interprofessionnelle de Solidarité (AGIS).

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance Entreprises +

Complet et entièrement personnalisable, SwissLife Prévoyance Entreprises +[1], permet de mettre en place une protection de prévoyance collective performante pour vos salariés, tout en s'adaptant parfaitement aux exigences des obligations conventionnelles. Cette offre est entièrement éligible aux avantages fiscaux (*article 83 du C.G.I.*) et sociaux (*article L.242-1 du Code de la Sécurité sociale*).

- **Couverture collective de prévoyance** (en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès).
- **Réponse à vos obligations réglementaires.**
- Véritable **outil de motivation et de fidélisation** de vos salariés.
- **Services garanties d'assistance inclus.**
- **Cadre fiscal et social avantageux** pour votre entreprise, vos salariés et vous-même si vous relevez fiscalement des traitements et salaires (article 83).

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances et Patrimoine, géré par SwissLife Prévoyance et Santé, les prestations d'assistance assurées et gérées par Filassistance international.

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance Salariés

SwissLife Prévoyance Salariés[1] s'adresse aux salariés qui ne bénéficient pas de maintien à 100 % de leur revenu en cas d'arrêt de travail pour raisons de santé (accident, maladie).

Le contrat permet également de protéger ses proches en cas de décès ou d'invalidité.

- ✓ **Large choix de garanties** qui complètent les prestations offertes par les régimes de base.
- ✓ **Protéger ses proches en cas de décès.**
- ✓ **Préservez votre niveau de vie en cas d'arrêt de travail** avec la garantie maintien de revenus.
- ✓ Assurer **le versement d'une rente d'invalidité** jusqu'à 5 000 €/mois en cas de mise en invalidité de l'assuré.
- ✓ **Garantie indemnités journalières mi-temps thérapeutique**, en inclusion, pour une couverture plus complète.
- ✓ **Plus aucune cotisation à payer en cas d'incapacité de travail indemnisée, après 90 jours.**

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, et SwissLife Assurances et Patrimoine.

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance Particuliers +

SwissLife Prévoyance Particuliers + est un contrat d'assurance de groupe souscrit par l'AGIS(1) auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine.

Il a pour objet :

- le versement au bénéficiaire d'un capital en cas de décès de l'assuré ou en cas de perte totale et irréversible d'autonomie lorsque cette garantie a été souscrite ;
- le versement par l'assureur au bénéficiaire d'indemnités journalières indiquées en cas d'invalidité permanente totale de l'assuré lorsque cette garantie a été souscrite.

- ✓ **Contrat visant à protéger votre famille suite à votre décès ou votre invalidité, à pallier l'absence ou les carences des régimes de prévoyance obligatoires et de transmettre un capital net d'impôts et de droits de succession, au sein du cadre fiscal avantageux de l'assurance vie.**
- ✓ **Adhésion jusqu'à 85 ans.**
- ✓ **Montant de capital décès important jusqu'à 50 000 000 €.**
- ✓ **Cadre fiscal avantageux :** un capital net d'impôt et non soumis aux droits de succession.
- ✓ **Indemnités journalières importantes en cas d'IPT (1) : 1 000€/jour.**
- ✓ **Possibilité de racheter certaines exclusions** liées à des sports à risque, pratiqués à titre amateur.
- ✓ **Couverture dans le monde entier.**

(1) Association Générale Interprofessionnelle de Solidarité (AGIS).

C1 - Interne

SwissLife Obsèques

SwissLife Obsèques est un contrat individuel d'assurance en cas de décès de type "vie entière" libellé en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine. Le contrat garantit aux bénéficiaires désignés, le paiement d'un capital en cas de décès de l'assuré, quelle que soit la date de ce décès. Ce capital ne peut être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du ou des bénéficiaire(s) et donc ne peut être utilisé à des fins étrangères au financement des obsèques. Le contrat comporte des garanties complémentaires « Assistance rapatriement de corps » et « Services à la personne ».(1)

- ✓ Le but est de **prévoir le paiement des frais d'obsèques** et d'offrir des **garanties d'assistance** et de **services**, pour éviter que la famille ou les proches soient mis à contribution.
- ✓ Souscription possible **dès 40 ans.**
- ✓ **Aucun examen médical, aucun questionnaire de santé.**
- ✓ **Garantie assistance adaptée.**
- ✓ Capital net d'impôts et le plus souvent exonéré de **droits de succession**.
- ✓ **Les cotisations mensuelles sont définies en fonction de votre âge et de la durée de paiement choisie**, et sont proportionnelles au capital choisi librement : entre 2 000 euros et 10 000 euros, par tranche de 100 euros(2).

Vous avez deux possibilités de versements au choix :

- Une cotisation mensuelle temporaire ; vous choisissez de payer votre cotisation pendant une durée de 10 ans ou 15 ans.
- Une cotisation mensuelle viagère ; vous choisissez de payer votre cotisation jusqu'à votre décès.

(1) Toutefois, en cas de décès non accidentel survenu au cours de la première année du contrat, la garantie est limitée au remboursement du cumul des cotisations versées, hors taxes et déduction faite de la quote-part des cotisations correspondant aux garanties complémentaires. Le contrat ne comporte pas de garantie en capital au moins égale aux sommes versées nettes de frais. La valeur du rachat peut être inférieure au cumul des cotisations versées.
(2) Selon votre profil et l'âge auquel surviendra le décès, le montant cumulé des cotisations versées pourrait être supérieur au montant du capital garanti.

C1 - Interne

Confort Hospitalisation

SwissLife Confort Hospitalisation[1] vous permet de faire face aux nombreuses dépenses non remboursées par la Sécurité sociale (lit et repas de l'accompagnant, chambre particulière, garde des enfants, télévision…). Ainsi, vous pouvez vous dégager des soucis financiers et vous préoccuper uniquement de votre rétablissement rapide.

- ✓ Recevez de **20 à 80 €** par jour d'hospitalisation, **soit jusqu'à 1 600 € par mois selon votre choix.**
- ✓ **Jusqu'à 1 600 € supplémentaires en cas d'intervention chirurgicale ou d'anesthésie[2]** en souscrivant en plus la garantie chirurgicale.
- ✓ **Adhésion sans examen médical**, jusqu'à 65 ans, et **vie entière** (votre contrat ne pourra jamais être résilié pour des raisons de santé).
- ✓ Garanties acquises immédiatement en cas d'accident, de 3 mois pour toutes les maladies, la grossesse et la maternité ; 12 mois pour les maladies mentales et affections psychiques.
- ✓ **Indemnités exonérées d'impôt sur le revenu.**
- ✓ Gratuité des cotisations à partir du troisième enfant.
- ✓ **Services d'assistance** pour vous accompagner et vous soutenir (Accompagnement juridique, écoute psychologique, garde d'enfants, auxiliaire de vie pour la personne dépendante, livraison des repas…)

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassistance international.
(2) Concerne les hospitalisations exonérées du ticket modérateur d'une durée supérieure à 24 heures (c'est-à-dire, une prise en charge à 100 % des frais de santé par l'Assurance maladie).

C1 - Interne

Nos solutions santé

Nos solutions santé

Légende des pictogrammes

Pour vous, chef d'entreprise

Pour votre entreprise

Pour vous, particulier

SwissLife Prévoyance Entreprises + Dirigeants

SwissLife Santé Madelin

SwissLife Confort Santé

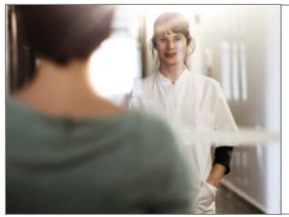

Swiss Santé Ma formule hospitalisation

SwissLife Santé Additionnelle

SwissLife Prévoyance Entreprises + Santé

SwissLife Santé Particuliers

SwissLife Santé Retraités

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance Entreprises + Dirigeants

SwissLife Prévoyance Entreprises + Dirigeants[1], est une complémentaire santé qui s'adresse aux dirigeants avec ou sans salariés. Ce produit est accessible aux chefs d'entreprises, dont la rémunération relève des BIC[2], BNC[3], de l'article 62 du Code général des impôts (CGI) ou des BA[4].

- ✓ **Couverture santé très modulable** pour le chef d'entreprise travailleur non salarié et ses proches.
- ✓ **Fiscalité avantageuse Madelin** sauf s'il relève des Bénéfices Agricoles.
- ✓ **Aucune obligation de souscrire** un contrat SwissLife Prévoyance Entreprises + pour ses salariés.
- ✓ Possibilité de **choisir un niveau de garanties identique ou différent** de celui sélectionné pour ses salariés (hors niveau ANI[5]), le cas échéant.
- ✓ **Sans condition d'effectif minimum.**
- ✓ Accès aux remboursements de soins et pilotage du contrat **sur l'espace client MySwissLife.**
- ✓ Jusque 15% de réduction si un contrat SwissLife Prévoyance Entreprises + santé est souscrit pour ses salariés.

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées par Filassistance international.
(2) BIC = Bénéficies Industriels et Commerciaux.
(3) BNC = Bénéfices Non Commerciaux.
(4) BA = Bénéfices Agricoles.
(5) Accord National Interprofessionnel.

SwissLife Santé Madelin

SwissLife Santé Madelin[1] est une complémentaire santé individuelle dont les garanties sont responsables. Elle vous assure les remboursements de vos frais de santé quotidiens et ceux de votre famille, tout en bénéficiant des avantages fiscaux de la loi Madelin.

- ✓ **Offre à la carte avec 9 niveaux de remboursements au choix :**
  - Possibilité de choisir des niveaux différents en **optique et dentaire.**
- ✓ Réduction tarifaire pour les professionnels médicaux et pour les familles.
- ✓ **Aucun questionnaire de santé.**
- ✓ Cadre fiscal avantageux de la loi Madelin réservé aux TNS :
  - **Cotisations déductibles du revenu professionnel imposable dans la limite du plafond de déductibilité** déterminé en fonction du PASS[2] et du bénéfice imposable.
  - **Plafond commun aux cotisations** versées au titre des contrats santé et prévoyance.
- ✓ À partir de l'espace client **"MySwissLife" :** un accès aux remboursements de soins et le pilotage de votre contrat.

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations assurées et gérées par Filassistance international.
(2) Plafond de la Sécurité Sociale.

SwissLife Confort Santé

En complément de votre complémentaire santé, vous souhaitez un contrat favorisant la prévention, le bien-être et l'aide au financement des dépenses liées à votre santé. SwissLife Confort Santé[1] est un contrat d'assurance individuel unique sur le marché qui vous aide à améliorer la gestion de votre capital santé.

- ✓ Prestations exprimées en euros.
- ✓ **Financer les dépenses annexes générées par les soins ou les dépenses liées au bien-être** en versant une aide forfaitaire.
- ✓ **Garanties innovantes :** prise en charge de tout ou partie de votre licence sportive, forfait automédication, forfait monture pour financer un renouvellement avant les 2 ans réglementaires, versement d'un capital forfaitaire en cas de maladie grave....
- ✓ **Pas de sélection médicale** et une souscription possible jusque 70 ans.
- ✓ Règles tarifaires simples.
- ✓ **Réductions selon la situation familiale :** en couple, monoparental ou famille.

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées par Filassistance international.

C1 - Interne

Swiss Santé Ma formule hospitalisation

Profitez d'une couverture complémentaire sur mesure pour votre sérénité avec Swiss Santé Ma formule hospitalisation(1).

Maladie, accident, maternité... une hospitalisation peut arriver à tout moment et quel que soit son âge. Parce qu'elle occasionne des dépenses de santé importantes, partiellement prises en charge par la Sécurité sociale, et comporte des frais annexes souvent élevés, il est essentiel de s'assurer une protection complète pour soi et ses proches.

- ✓ Choix de garanties performantes pour compléter les frais imprévus et **profiter d'indemnités supplémentaires** pour financer votre chambre particulière.
- ✓ **7 niveaux de garanties hospitalisation au choix** pour s'adapter aux besoins de chacun.
- ✓ **Souscription jusqu'à 65 ans** sans formalités médicales, ni questionnaire de santé.
- ✓ Garanties valables **également en secteur non conventionné.**
- ✓ **Remboursements des frais de soins rapides** sous 48 heures.
- ✓ Sans délai d'attente en cas d'accident.
- ✓ Adhésion gratuite du nouveau-né(2) et à compter du 3e enfant.
- ✓ **Réductions tarifaires** couple, famille, TNS(3) et professionnels de santé.
- ✓ Produit ouvert en complément de la Sécurité sociale et ne venant pas en surcomplémentaire.

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé.
(2) Jusqu'à son premier anniversaire et sous conditions détaillées aux dispositions générales.
(3) Travailleurs Non Salariés.

C1 - Interne

SwissLife Santé Additionnelle

SwissLife Santé Additionnelle[1] vous permet de compléter les garanties de votre contrat santé *(collectif ou individuel)* avec l'une des quatre formules de surcomplémentaires proposées, et de réduire votre reste à charge pour les soins les plus onéreux.

- ✓ **Garanties performantes sur 5 postes de soins essentiels** (optique, auditif, dentaire, hospitalisation/maternité, médecine douce/pharmacie).
- ✓ **4 niveaux de garanties adaptés** à vos besoins **non plafonnés par la réglementation des contrats responsables.**
- ✓ **Adhésion gratuite** du nouveau-né[2] ou à compter du 3e enfant, réduction couple, famille, TNS[3] et professionnels de santé.
- ✓ **Possibilité de couvrir le conjoint et les enfants** du souscripteur du contrat.
- ✓ **Services d'assistance inclus :** garde des enfants / ascendants, aide à domicile, livraison des médicaments, prestations en cas de coup dur[4]...
- ✓ Souscription jusqu'à 65 ans **sans formalités médicales, ni questionnaire de santé.**

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées par Filassistance international.
(2) Jusqu'à son premier anniversaire et sous conditions détaillées aux dispositions générales.
(3) Travailleurs non salariés.
(4) Les garanties détaillées dans ce document s'exerçant dans les conditions et limites précisées dans la convention d'assistance SWISS2090.

C1 - Interne

SwissLife Prévoyance Entreprises + Santé

SwissLife Prévoyance Entreprises + Santé[1] vous permet de bâtir une couverture santé collective « à la carte » selon le profil de votre entreprise et les besoins de vos collaborateurs. Vous pouvez également définir des formules optionnelles facultatives auxquelles vos collaborateurs peuvent souscrire pour augmenter leur niveau de garanties.

- ✓ **Offre modulable, souple et adaptée :** moduler les garanties, adapter l'expression du tarif ou faciliter la gestion de la vie du contrat grâce au choix de type de paiement mixte ou unique[2].
- ✓ **Affiliation des salariés simplifiée** via un portail dématérialisé.
- ✓ Participez ou non au financement de la couverture des ayants-droits de vos salariés, selon vos propres choix et vos obligations conventionnelles.
- ✓ **Aucune avance de frais chez plus de 220 000 partenaires de santé** grâce au tiers-payant.
- ✓ En cas d'avance de frais : **remboursements sous 48 heures** (pas de papier à envoyer pour encore plus de simplicité et de rapidité[3]).
- ✓ **Aucun questionnaire de santé.**
- ✓ **Dépenses de prévention prises en charge.**

100% SANTÉ
Des soins pour tous, 100% pris en charge

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées par Filassistance international.
(2) En demandant le type de paiement « mixte », l'entreprise peut s'exonérer de la gestion des appels de cotisation : SwissLife appellera auprès de l'entreprise la cotisation globale relative à la part obligatoire et auprès de chaque salarié leur cotisation individuelle respective. A contrario en « paiement unique » : SwissLife appellera la cotisation globale à l'entreprise.
(3) Dans la plupart des cas, selon les accords de télétransmission existants avec votre caisse d'assurance maladie.

C1 - Interne

SwissLife Santé Particuliers

SwissLife Santé Particuliers[1] est une complémentaire santé individuelle adaptée à vos besoins et conforme à la réforme 100 % santé.

- ✓ **Couverture complète** adaptée à vos besoins et correspondant à votre budget.
- ✓ Offre à la carte avec **9 niveaux de garanties au choix.**
- ✓ **Aucune avance de frais chez plus de 220 000 partenaires de santé** grâce au tiers-payant.
- ✓ **Remboursement des frais avancés sous 48h.**
- ✓ **Remboursement à hauteur de 50% des actes de prévention** prescrits par le médecin.
- ✓ **Garanties d'assistance incluses** pour vous faciliter le quotidien.
- ✓ A partir de l'espace client **"MySwissLife"** : un accès aux remboursements de soins et le pilotage de votre contrat.

100% SANTÉ
Des soins pour tous, 100% pris en charge

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées par Filassistance international.

SwissLife Santé Retraités

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE LABEL EXCELLENCE 2023

SwissLife Santé Retraités[1] est une complémentaire santé individuelle conforme à la réforme 100 % santé et adaptée à vos besoins : médecine spécialisée, lunettes, hospitalisation, prothèses dentaires...

- ✓ Offre de 55 à 85 ans : **aucun questionnaire de santé quel que soit votre âge.**
- ✓ **Remise de 5 % pour la couverture du couple retraité et 10% si vous étiez couvert par un contrat collectif Swiss Life.**
- ✓ **Votre fidélité récompensée** par une augmentation automatique des garanties optique et dentaire à la troisième puis à la cinquième année d'assurance.
- ✓ **Aucune avance de frais chez plus de 220 000 partenaires de santé** grâce au tiers-payant.
- ✓ **Remboursement des frais rapides et conséquents** (Forfaits optique et aides auditives élevés).
- ✓ **Actes de prévention pris en charge à 50%** sur prescription médicale.
- ✓ **Prestations d'assistance incluses** pour vous accompagner au quotidien (24H/24, 7J/7 à la téléconsultation, de nombreux services d'assistance…).

100% SANTÉ
Des soins pour tous, 100% pris en charge

(1) Produit assuré par SwissLife Prévoyance et Santé, prestations d'assistance assurées par Filassistance International.

Nos solutions dommages

Nos solutions dommages

Légende des pictogrammes

Pour vous, chef d'entreprise

Pour votre entreprise

Pour vous, particulier

SwissLife Multi Pro

SwissLife Responsabilité Civile Entreprise

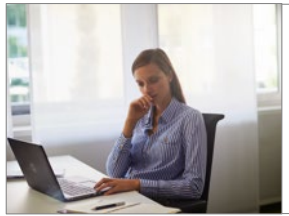

SwissLife e-réputation

Swiss Bris de machines

Swiss Flotte Automobile

Swiss Auto

SwissLife Habitation

SwissLife Bailleur Privé

Swiss Immeuble

C1 - Interne

SwissLife Multi Pro

Face aux exigences des professionnels, SwissLife Multi Pro[1] offre une protection complète en matière de garanties et de services. Il bénéficie de nombreuses options permettant d'apporter une réponse personnalisée en fonction des activités.

- **Produit adapté aux besoins et aux attentes** des indépendants et chefs d'entreprise.
- **Protège votre patrimoine professionnel, protège des aléas financiers, protège vos droits et vos responsabilités.**
- Produit offrant **une très large gamme de garanties.**
- Retrouvez également **les offres Confort Pro adaptées à certaines activités :** pharmacies d'officine, coiffeurs, commerces de détails, de vêtements, et restaurants. **L'offre « Confort Pro » vous apporte un niveau de couverture élevé**, tant en terme de garanties qu'au niveau des montants accordés et une simplification de la souscription.
- **Confort Pro:** Une offre permettant de proposer une gamme de garanties prédéfinies, adaptées à l'activité de l'entreprise avec une simplification de la souscription.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassitance international, et prestations juridiques (DPRSA : Défense Pénale et Recours Suite à Accident et Protection Juridique) par CIVIS.

C1 - Interne

SwissLife Responsabilité Civile Entreprise

SwissLife Responsabilité Civile Entreprise[1] permet à l'entreprise de garantir les conséquences financières de dommages corporels, matériels ou immatériels causés à des tiers (clients, visiteurs, salariés...) pendant son activité. Elle est fortement conseillée pour de nombreuses professions. Pour certaines, elle est obligatoire.

- ✓ **Garanties et tarifs adaptés** à l'activité professionnelle.
- ✓ **Protection optimale et complète** lorsque la responsabilité civile de votre entreprise ou de votre personnel est engagée à l'égard d'un tiers, d'un client ou du personnel.
- ✓ **Accompagnement personnalisé et des conseils d'expert.**
- ✓ **Prestations de qualité.**
- ✓ Des tarifs compétitifs.
- ✓ **Offre étudiée pour répondre au mieux à vos besoins** en tant que chef d'entreprise ou de profession libérale.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens.

C1 - Interne

SwissLife e-réputation

SwissLife e-réputation[1] garantit à l'assuré une protection en cas de publication, sans son consentement, de données préjudiciables le concernant sur Internet.

- ✓ **Mise à disposition des moyens juridiques et financiers** qui sont nécessaires à l'assuré pour se renseigner, être assisté et se défendre en cas d'atteinte à sa réputation par la diffusion d'informations via internet.
- ✓ **Mise à disposition de prestations visant la suppression ou le nettoyage des informations :**
  - Actions visant à l'identification des interlocuteurs concernés *(titulaire du blog, directeur de publication du site concerné, hébergeur, etc).*
  - Actions visant la suppression des informations problématiques.
  - A défaut de suppression, noyage de ces informations.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens. Les prestations sont gérées par CIVIS et Reputation Squad.

C1 - Interne

Swiss Bris de Machines

Certains matériels ou machines peuvent présenter un risque dépassant les possibilités des garanties offertes par les contrats multirisques. Dans ce contexte, Swiss Life propose une offre « sur mesure » apportant une réponse qualitative à ces besoins particuliers : SwissLife Bris de Machine[1].

- ✓ **Contrat spécifique et sur-mesure** pour protéger l'outil de production.
- ✓ **Couverture complète** des outils de production et informatiques sous la forme d'un contrat "tous risques sauf".
- ✓ Protection d'un matériel défini ou de l'ensemble du matériel sans désignation.
- ✓ **Modularité renforcée** grâce à des franchises adaptables.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens.

C1 - Interne

Swiss Flotte Automobile

Vous dirigez une entreprise et vos véhicules sont indispensables au bon fonctionnement de votre activité ? Avec Swiss Flotte Automobile[1], assurez-vous d'offrir à votre parc automobile la meilleure des protections.

- ✓ **Garanties et tarif modulables,** adaptés au type de vos véhicules ou de vos engins assurés et aux spécificités de votre entreprise.
- ✓ **Ensemble de vos véhicules/engins assurés par un seul et même contrat** pour une gestion facilitée.
- ✓ Des **garanties et franchises uniformes sur l'ensemble des véhicules d'une même catégorie.**
- ✓ **Couverture des risques liés à la responsabilité civile automobile obligatoire,** mais aussi aux sinistres tels que l'accident, l'incendie, le vol…
- ✓ **Des services d'assistance inclus :** véhicule de remplacement[1] et assistance 0 km en cas de dépannage / remorquage.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassitance international, et prestations juridiques (DPRSA : Défense Pénale et Recours Suite à Accident) et Protection Juridique par CIVIS.

C1 - Interne

SwissLife Auto

SwissLife Auto[1] permet d'offrir une solution d'assurance personnalisée à chaque conducteur en fonction de son véhicule, de son mode de conduite et de son budget.

- ✓ **Produit performant et complet.**
- ✓ **Assistance constat amiable.**
- ✓ **Garanties innovantes.**
- ✓ Couverture "Dommages" renforcée.
- ✓ **Franchises modulables.**
- ✓ **Option d'assurance au kilomètre** pour les petits rouleurs parcourant moins de 5 000 ou 9 000 km/an.
- ✓ Avantages du réseau Réparmut (réparateurs agréés).
- ✓ **Des services d'assistance inclus :** véhicule de remplacement[1] et assistance 0 km en cas de dépannage / remorquage.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassitance international, et prestations juridiques (DPRSA : Défense Pénale et Recours Suite à Accident) et Protection Juridique par CIVIS.

C1 - Interne

SwissLife Habitation

SwissLife Habitation[1] vous protège, que vous soyez locataire, propriétaire ou copropriétaire de votre logement.

- ✓ **Garanties essentielles pour une protection complète** sur les risques principaux : incendie, tempête, dégâts des eaux, responsabilité civile…
- ✓ **Garanties haut de gamme pour une couverture optimale** des biens de qualité.
- ✓ **Assistance à vos côtés en cas de sinistre :** dépannage serrurerie, gardiennage du domicile, soutien psychologique…
- ✓ **Protection juridique renforcée** (en option).
- ✓ **Indemnisation rapide** des sinistres grâce à la télé-expertise (pour les sinistres légers).
- ✓ Plateforme dédiée de services à la personne.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassitance international, et prestations juridiques (DPRSA : Défense Pénale et Recours Suite à Accident) et Protection Juridique par CIVIS.

C1 - Interne

SwissLife Bailleur Privé

Le contrat SwissLife Bailleur Privé[1] s'adresse aux propriétaires et copropriétaires non occupants (PNO – CNO), bailleurs privés, qui louent à un particulier, un bien immobilier à usage d'habitation, et en assurent eux-mêmes la gestion.

- ✓ **S'adresse aux personnes physiques ou SCI familiales.**
- ✓ **Formule unique incluant l'ensemble des risques** auxquels sont confrontés les bailleurs privés.
- ✓ **Garanties dommages aux biens.**
- ✓ **Garanties qui protègent le bailleur des pertes financières.**

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassitance international, et prestations juridiques (DPRSA : Défense Pénale et Recours Suite à Accident) et Protection Juridique par CIVIS.

C1 - Interne

Swiss Immeuble

Swiss Immeuble[1] est destiné à couvrir les propriétaires, copropriétaires, syndics de copropriété de biens immobiliers donnés en location à usage exclusif d'habitation et/ou de bureaux ou comportant des commerces ou d'autres activités professionnelles à condition que le volume de ces derniers ne dépasse pas le quart du volume total de l'immeuble.

- ✓ **Un produit performant** offrant, en formule complète, des garanties haut-de-gamme adaptées aux copropriétés immobilières.
- ✓ **Indemnisation des bâtiments en valeur à neuf** : au titre des garanties incendie, dégâts d'eau, tempête, neige ou grêle et catastrophes naturelles, les bâtiments sont indemnisés en valeur
de reconstruction estimée en valeur à neuf.
- ✓ **Des garanties optionnelles pour répondre efficacement à toutes les demandes :**
  - **Garantie Bris de machine** des ascenseurs, des chaudières, des installations relatives aux piscines, des mécanismes des portes automatiques, etc.
  - **Garantie protection juridique** pour assister et défendre l'assuré en cas de litige concernant l'immeuble.

(1) Produit assuré par SwissLife Assurances de Biens, prestations d'assistance assurées et gérées par Filassitance international, et prestations juridiques (DPRSA : Défense Pénale et Recours Suite à Accident) et Protection Juridique par CIVIS.

C1 - Interne

Retrouvez toutes nos solutions dommages

Pour plus de détails sur la gamme dommages, rapprochez vous de votre conseiller.

Protection juridique

Protection juridique professionnelle

Protection juridique vie privée

SwissLife E-réputation

Garantie des Accidents de la Vie

Garantie des Accidents de la Vie (GAV)

Capital Accident

Loisirs & Divers

Swiss Loisirs Sports d'hiver

Naviplaisance

Swiss Loisirs Caravaning

Assurance animaux de compagnie

Responsabilité civile

SwissLife Responsabilité Civile Entreprise

SwissLife Responsabilité Civile Professionnelle

Swiss Responsabilité Civile du Chef de Famille

Swiss Responsabilité Décennale des Artisans et Entrepreneurs

Swiss Responsabilité Civile Entreprise du Bâtiment

Responsabilité Civile Chasse

Swiss Responsabilité Civile Association

Auto et 2 roues

Swiss Flotte Automobile

Swiss Auto

Swiss 2 roues

Multirisques

SwissLife Multi Pro

SwissLife Multirisques Hôtellerie

Swiss Multirisques Entreprises

Swiss Multirisques des Professionnels de l'Automobile

Bris De Machines

Swiss Bris De Machines

Propriétaires et locataires

SwissLife Habitation

SwissLife Bailleur Privé

Swiss Immeuble

C1 - Interne

Pour vos besoins encore plus spécifiques

SwissLife Corporate Expat

Embarquer avec SwissLife Corporate Expat pour profiter d'une couverture unique.

Mobilité internationale

Partner's solutions

Notre offre sur mesure en santé, prévoyance et retraite

Appuyez-vous sur notre expertise pour mieux décider.

SwissLife Banque Privée

Notre banque privée

Pour que vos choix soient synonymes de liberté, nous réinventons l'esprit banque privée guidés par une conviction forte : investir toutes les énergies avec créativité et audace.

Cession – Transmission d'entreprise ; Gestion sous mandat discrétionnaire ; Conseil en investissement ; Ingénierie patrimoniale

C1 - Interne

Notre gamme complète

Nos solutions épargne

- SwissLife PEI
- SwissLife Stratégic Premium
- SwissLife Capi Stratégic Premium
- SwissLife Vie Génération
- SwissLife Evolution Plus

Nos solutions retraite

- SwissLife PER Individuel
- SwissLife Retraite avec Convention Article 82
- SwissLife PER Collectif
- SwissLife PER Entreprise
- SwissLife IFC/IL
- SwissLife Retraite

Nos solutions prévoyance

- SwissLife Prévoyance Indépendants
- SwissLife Prévoyance TNS
- SwissLife Homme clé +
- SwissLife Garantie Associés +
- SwissLife Prévoyance Entreprises +
- SwissLife Prévoyance des Salariés
- SwissLife Prévoyance Particuliers +
- SwissLife Obsèques
- Confort Hospitalisation

Nos solutions santé

- SwissLife Prévoyance Entreprises + Dirigeants
- SwissLife Santé Madelin
- SwissLife Confort Santé
- Swiss Santé Ma formule hospitalisation
- SwissLife Santé Additionnelle
- SwissLife Prévoyance Entreprises + Santé
- SwissLife Santé Particuliers
- SwissLife Santé Retraités

Nos solutions dommages

- SwissLife Multi Pro
- SwissLife Responsabilité Civile Entreprise
- SwissLife e-réputation
- Swiss Bris de machines
- Swiss Flotte Automobile
- Swiss Auto
- SwissLife Habitation
- SwissLife Bailleur Privé
- Swiss Immeuble

Retrouvez toutes nos solutions dommages

C1 - Interne

Nous permettons à chacun de vivre selon ses propres choix

SwissLife

SwissLife Assurance et Patrimoine
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social de 169 036 086,38 €
Entreprise régie
par le Code des assurances
341 785 632 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurance Retraite
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social de 114 877 635,60 €
Fonds de retraite professionnelle
supplémentaire régi par le code des assurances
892 188 046 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

Swiss Life Prévoyance et Santé
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social de 150 000 000 €
Entreprise régie
par le Code des assurances
322 215 021 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurance de Biens
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social de 80 000 000 €
Entreprise régie
par le Code des assurances
391 277 878 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

Cerena
association à but non
lucratif, régie par la loi de
1901, agissant en qualité
d'association souscriptrice
Numéro d'inscription :
477 659 437/GP3
Siège social :
137, rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret

Association générale interprofessionnelle de solidarité (AGIS)
Association régie par la
loi du 1er juillet 1901
Siège social :
7, rue Belgrand 92300
Levallois-Perret

Filassistance international
Siège social :
108 Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex
SA au capital de 4 100 000 €
Entreprise régie par le Code
des Assurances
433 012 689 RCS Nanterre

GIE CIVIS
Siège social :
90 avenue de Flandre
75019 Paris
Immatriculé à l'INSEE
sous le numéro SIRET
323 267 740 00070
code APE 6512 Z
giecivis@civis.fr
Tel 01-53-26-25-25

Natixis Interépargne
Société anonyme au capital de
8 890 784 €, enregistrée au RCS
de Paris sous le numéro
B 692 012 669
Siège social :
30, avenue Pierre Mendès
France 75013 Paris
www.interepargne.natixis.com

03.2023 - Création : Service « Mise sur le marché » et Agence Linéal. Photos © Swiss Life Intellectual Property Management AG.

PAPIER
BAC DE TRI

C1 - Interne

SwissLife
Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.